

Mémorial  Memorial  
du des  
Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Samedi, 27 février 1932.

N<sup>o</sup> 10.

Samstag, 27. Februar 1932.

**Avis. — Jury d'examen.** — Le jury d'examen pour la philosophie et les lettres se réunira en session extraordinaire du 10 au 26 mars 1932, dans une des salles du gymnase de Luxembourg, à l'effet de procéder à l'examen de MM. Edmond *Biever* de Differdange, Jean *Calmès* de Luxembourg, Marc *Delvaux* de Weiswampach, Pierre *Feyder* d'Arlon, Joseph *Herr* de Diekirch et Emile-Ernest *Salentiny* d'Ettelbruck, récipiendaires pour la candidature en philosophie et lettres préparatoire à l'étude du droit ; Mlle Caroline *Baldauff* de Luxembourg, MM. Carlo *Beringer* de Luxembourg, Ernest *Bisdorff* d'Esch-s.-Alz., Arnould *Keiffer* d'Echternach, Marcel *Hoffmann* de Wecker, Milles Marguerite *Leidenbach* de Corseaux, Marie-Jeanne *Lœnertz* de Luxembourg et M. Marcel *Straus* d'Ospem, récipiendaires pour la candidature en philosophie et lettres préparatoire au doctorat en philosophie et lettres ; M. Jean *Frank* de Diekirch, Mlle Léonie *Kayser* de Luxembourg et M. Georges *Kremer* de Mamer, récipiendaires pour le doctorat en philosophie et lettres.

L'examen écrit aura lieu pour tous les récipiendaires le jeudi, 10 mars, de 9 h. du matin à midi et de 3 à 6 h. de relevée.

Les épreuves orales sont fixées comme suit : pour M. *Delvaux* au vendredi, 11 mars, à 4 h. ; pour M. *Herr* au samedi, 12 mars, à 4 h. ; pour M. *Salentiny* au lundi, 14 mars, à 4 h. ; pour M. *Calmès* au jeudi, 17 mars, à 3 h. ; pour M. *Feyder*, au même jour, à 5 h. ; pour M. *Biever* au vendredi, 18 mars, à 4 h. ; pour M. *Straus* au lundi, 21 mars, à 4 h. ; pour Mlle *Leidenbach* au mardi, 22 mars, à 2 h. ; pour M. *Bisdorff* au même jour, à 5 h. ; pour Mlle *Baldauff* au mercredi, 23 mars, à 2 h. ; pour Mlle *Lœnertz* au même jour, à 5 h. ; pour M. *Beringer* au jeudi, 24 mars, à 2 h. ; pour M. *Keiffer* au même jour, à 5 h. ; pour M. *Hoffmann* au vendredi, 25 mars, à 2 h. ; pour M. *Frank* au même jour, à 5 h. ; pour Mlle *Kayser* au samedi, 26 mars, à 2 h. et pour M. *Kremer* au même jour à 5 h. de relevée. — 26 février 1932.

**Avis. — Jury d'examen.** — Le jury d'examen pour l'art dentaire se réunira en session extraordinaire du 14 au 18 mars 1932, dans une des salles du Laboratoire bactériologique à Luxembourg, à l'effet de procéder à l'examen de MM. Arthur *Demuth* de Pontpierre, Maurice *Gruber* de Liège, Nicolas *Neu* d'Echternach, récipiendaires pour la candidature en art dentaire, et Raoul *Schræder* de Septfontaines, récipiendaire pour le grade de médecin-dentiste.

L'examen écrit aura lieu pour tous les récipiendaires le lundi, 14 mars, de 9 h. du matin à midi et de 2½ à 5½ h. de relevée.

L'examen pratique aura lieu : pour MM. *Demuth* et *Gruber* le mardi, 15 mars, de 8½ à 11½ h. du matin et de 2 à 5 h. de relevée ; pour M. *Neu* le même jour, de 8 à 11 h. du matin et le mercredi, 16 mars, de 8½ à 11½ h. ; pour M. *Schræder* le mardi, 15 mars, de 8 à 11 h. du matin et de 2 à 5 h. de l'après-midi, ainsi que le mercredi, 16 mars, de 8½ à 11½ h. du matin.

Les épreuves orales sont fixées comme suit : pour M. *Demuth* au jeudi, 17 mars, à 2 h. ; pour M. *Gruber* au même jour, à 4 h. ; pour M. *Neu* au vendredi, 18 mars, à 2 h., et pour M. *Schræder* au même jour, à 4 heures de relevée. — 26 février 1932.

**Avis. Jury d'examen.** — Le jury d'examen pour les sciences naturelles se réunira en session extraordinaire du 15 au 26 mars 1932, dans une des salles de l'École industrielle et commerciale à Luxembourg, à l'effet de procéder à l'examen de Mlles Armande *Kinn* de Differdange, Marie *Mollitor* d'Ahn et de MM. Robert *Erpelding* de Dudelange, Marcel *Ferron* de Luxembourg, Carlo *Pütz* d'Ettelbruck, Jean *Schiltz* d'Echternach, Aloyse *Schaben* de Born, Roger *Seiler* de Hollerich, récipiendaires pour la première épreuve de la candidature en sciences naturelles ; Mlles Anne *Klein* de Wolwelange, Marie *Wercollier* de Luxembourg, MM. Edmond *Baldauff* de Remich, René *Glaesener* d'Itzig, Joseph *Merker* de Cologne, Nicolas *Schleich* de Wiltz, Léon *Schleimer* d'Esch-s.-Alz., récipiendaires pour la seconde épreuve de la candidature en sciences naturelles ; Mlle Anny *Wallenborn* de Luxembourg, récipiendaire pour le doctorat en sciences naturelles ; MM. Jules *Moitzheim* de Luxembourg, Camille *Rasquin* de Wiltz, Pierre *Schaus* de Luxembourg, récipiendaires pour la candidature en pharmacie (ancien régime) ; Robert *Berg* de Hollerich, Georges *Majerus* de Luxembourg, Pierre *Palz* de Metz, récipiendaires pour la candidature en sciences naturelles préparatoire à l'étude de la pharmacie.

L'examen écrit aura lieu pour tous les récipiendaires le mardi, 15 mars, de 9 h. à midi et de 3 à 6 h. de relevée.

Les épreuves orales sont fixées comme suit : pour M. *Erpelding* au mercredi, 16 mars, à 3 h. ; pour M. *Glaesener* au même jour, à 5 h. ; pour Mlle *Klein* au jeudi, 17 mars, à 9 h. ; pour M. *Ferron* au même jour, à 2,30 h. ; pour M. *Merker* au même jour, à 4,30 h. ; pour M. *Schleich* au vendredi, 18 mars, à 4,30 h. ; pour M. *Schleimer* au samedi, 19 mars, à 4,30 h. ; pour Mlle *Wercollier* au lundi, 21 mars, à 4,30 h. ; pour Mlle *Kinn*, au mardi, 22 mars, à 2,30 h. ; pour M. *Majerus* au même jour, à 4,30 h. ; pour Mlle *Mollitor* au mercredi, 23 mars, à 2,30 h. ; pour M. *Palz* au même jour, à 4,30 h. ; pour M. *Berg* au jeudi, 24 mars, à 9 h. ; pour M. *Pütz* au même jour, à 2,30 h. ; pour M. *Baldauff* au même jour, à 4,30 h. ; pour M. *Moitzheim* au vendredi, 25 mars, à 8 h. ; pour M. *Schiltz* au même jour, à 10 h. ; pour M. *Schaben* au même jour, à 2,30 h. ; pour M. *Seiler* au même jour, à 4,30 h. ; pour M. *Rasquin* au samedi, 26 mars, à 8 h. ; pour M. *Schaus* au même jour, à 10 h. ; pour Mlle *Wallenborn* au même jour, à 2,30 h. — 25 février 1932.

**Avis. — Postes et télégraphes.** — Par arrêté grand-ducal du 20 février 1932, démission honorable de ses fonctions a été accordée, sur sa demande, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1932, à M. Jean *Ahnen*, percepteur des postes à Dommeldange, avec faculté de faire valoir ses droits à une pension.

Le titre de percepteur honoraire des postes a été conféré à M. *Ahnen* susdit. — 22 février 1932.

#### Emprunts communaux. — Tirage d'obligations.

Commune de *Bettembourg* (section de *Bettembourg*).

Emprunt de 750.000 fr. de 1927.

Date de l'échéance : 1<sup>er</sup> mars 1932.

Numéros sortis au tirage : 12, 44, 89, 107, 155, 191, 202, 207, 289, 432, 492, 499, 521, 534, 545, 556, 560, 606, 625, 639, 677, 694, 719, 768, 799, 804, 808, 848, 851, 863, 869, 940, 962, 997, 1013, 1017, 1053, 1095, 1142, 1231, 1302, 1320, 1395, 1399, 1407, 1422, 1476, 1500.

Le service de l'emprunt se fait aux guichets de la Société Luxembourgeoise de Reports et de Dépôts. Luxembourg, le 22 février 1932.

**Avis. — Sociétés d'élevage.** — Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la société d'élevage « *Zucht-Genossenschaft von Kayl* », a déposé au secrétariat communal de *Kayl* un double de l'acte d'association sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les nom, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés. — 23 février 1932.

**Avis. — Règlement communal.** — En séance du 5 septembre 1931, le conseil communal de *Lenningen* a édicté un règlement sur le cimetière de *Lenningen*. — Le dit règlement a été dûment approuvé et publié. — 22 février 1932.

**Avis. — Convention internationale relative à la circulation automobile.** — D'après une communication du Gouvernement Français, les dispositions de la Convention internationale relative à la circulation automobile, du 24 avril 1926, sont applicables à l'île de Man faisant partie du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Les lettres G. B. M. ont été choisies pour l'île de Man comme signe distinctif, conformément à l'art. 5 de la Convention susdite.

— D'après une communication du Gouvernement Français, la Pologne a ratifié, pour la Ville libre de Dantzig, la Convention internationale relative à la circulation automobile, signée à Paris, le 24 avril 1926. La convention entrera en vigueur pour la Ville libre de Dantzig, le 10 janvier 1933. — 22 février 1932.

**Avis. — Service sanitaire.** — Les praticiens belges ci-après désignés sont admis à exercer pendant l'année 1932 leur art dans les communes luxembourgeoises limitrophes de la Belgique, en vertu de la convention du 31 mai—3 juin 1879 :

a) Médecins :

Athus : D<sup>r</sup> *Kærperich V.-M.* ; D<sup>r</sup> *Muschang L.* ; D<sup>r</sup> *Nothomb J.*  
 Behot : D<sup>r</sup> *Majerus M.*  
 Limerlé (Gouvy) : D<sup>r</sup> *Noël C.* ; D<sup>r</sup> *Dufourny A.* ; D<sup>r</sup> *Sehaus J.*  
 Longvilly (Bourcy) : D<sup>r</sup> *Louis J.-Ch.*  
 Martelange : D<sup>r</sup> *Weber R.* ; D<sup>r</sup> *Arend A.*  
 Messancy : D<sup>r</sup> *Devresse Fr.*

b) Médecins-vétérinaires :

Athus : *Simon E.*  
 Limerlé (Gouvy) : *Noël J.*

c) Sages-femmes.

Athus : *Gratinger H.*, ép. Jenneret ; *Alexandre J.*, ép. Latour ; *Denis H.* ; *Plun B.*, ép. Golinvaux ; *Stoffel M.*  
 Beho : *Istace J.*, ép. Betteres.  
 Limerlé (Gouvy) : *Istace L.* ; *Kalbush M.*  
 Messancy : *Adam M.*, Vve Welschen ; *Dillembourg M. A.*  
 Selange : *Classen S.* — 25 février 1932.

**Emprunts communaux. — Tirage d'obligations.**

Communes et sections intéressées.	Désignation de l'emprunt.	Date de l'échéance.	Numéros sortis au tirage.		Caisse chargée du remboursement
			100	500	
Manternach (Berbourg).	30.000 (1897)	1 <sup>er</sup> mars 1932		22.	Société luxembg. de reports et de dépôts.
Bech (Zittig).	12.000 (1896)	1 <sup>er</sup> avril 1932	27, 106.		id.
Flaxweiler (Beyren).	15.000 (1900)	id.	73, 148.		id.
Junglinster (Junglinster).	8.000 (1891)	id.	80.		id.
Junglinster (Bourglinster).	7.000 (1891)	id.	64.		id.
Manternach.	10.000 (1900)	1 <sup>er</sup> mai 1932	41, 97.		id.
Nommern.	4.000 (4 %)	id.	16.		id.
Nommern (Schronweiler).	9.000 (4 %)	id.	10; 21.		id.
Bascharage.	150.000 (3½%)	id.	7, 67, 101.	89, 143, 195.	id.
Wellenstein.	150.000 (1924)	id.		9, 26, 42, 52, 56, 187, 257, 289.	Banque générale du Luxembourg.

Luxembourg, le 22 février 1932.

**Avis. -- Service phytopathologique.** -- Relevé des horticulteurs-pépinéristes, dont les établissements sont soumis aux visites des experts du service phytopathologique et déclarés en règle au point de vue des dispositions de la convention phylloxérique de Berne et des prescriptions de l'arrêté du 24 septembre 1923, sur le service phytopathologique :

Audry Jean, Walferdange.  
Backes Grég., Luxembourg.  
Becker Henri, Steinsel.  
Beffort Fr., Neudorf.  
Beffort J.-P., Neudorf.  
Benz P., Wasserbillig.  
Boudler Jos., Mamer.  
Bour J., Bereldange.  
Bové Jos. fils, Hollerich.  
Breininger J., Dudelange.  
Cler André, Bœvange-s.-A.  
Cordier N., Winseler.  
Dambé J., Bereldange.  
Damé Ch., Steinsel.  
Dostert J., Wasserbillig.  
Dumont Luc.,  
Emeringer P., Bereldange.  
Ennesch Math., Walferdange.  
Gemen et Bourg, Luxembourg.  
Goëls et Jagersberger, Heisdorf.  
Hess frères, Vianden.  
Hirtz Dom., Strassen.  
Hortulux, Bofferdange.  
Huss J., Bereldange.  
Husting H., Steinsel.  
Joachim N., Fentange.  
Jungblut-Weber, Beggen.  
Kayser J.-B., Helmsange.  
Kemmer Mich., Steinsel.  
Ketten frères, Luxembourg.  
Kintzlé Bern., Heisdorf.  
Kirsch J., Schieren.  
Kirsch Valé, Schieren.  
Kisch Guil., Pratz.  
Klein H., Heisdorf.

Luxembourg, le 22 février 1932.

Kremer P., Diekirch.  
Krier frères, Frisange.  
Lange Fr. succ., Beaufort.  
Lamesch Alfred, Dommeldange.  
Lamesch N., Helmdange.  
Lehnen Math., Strassen.  
Lehnertz Mich., Esch-s.-Alzette.  
Lesemann P., Wasserbillig.  
Meisch frères, Schieren.  
Mesenburg J.-B., Echternach.  
Mousel M., Heisdorf.  
Nesen Benj., Bereldange.  
Nockels j., Diekirch.  
Poncelet Fr., Oberfeulen.  
Reuter J., Walferdange.  
Sartor Math., Schieren.  
Scheid J.-P., Luxembourg.  
Scheier J.-B., Bereldange.  
Schiltz frères, Krauthem.  
Schmit Math., Heisdorf.  
Seiler Mich., Heisdorf.  
Soupert et Notting, Luxembourg.  
Steffen Jos., Helmdange.  
Steinmaetz-Pleimling, Wasserbillig.  
Steinmetz-Schausten, Wasserbillig.  
Thinnes Nic., Echternach.  
Tonnar frères, Heisdorf.  
Tonnar Reuter, Heisdorf.  
Ueberecken N., Wasserbillig.  
Wagner A.-M., Manternach.  
Wagner Mich., Strassen.  
Welkenbach Henri, Rollingergrund.  
Welter Josy, Walferdange.  
Welter J.-P., Bettembourg.  
Wetzel et fils, Ettelbruck.

**Avis. — Laiteries coopératives.** — Conformément à l'art. 2 de la loi du 27 mars 1900, la laiterie coopérative de Keispelt-Meispelt a déposé au secrétariat communal de Kehlen, l'un des doubles de l'acte d'association, sous seing privé, dûment enregistré, ainsi qu'une liste indiquant les nom, profession et domicile des administrateurs et de tous les associés. — 26 février 1932.